



EMPLOI

Montreuil, le 21 Septembre 2018

JEUNES DIPLÔMÉS

LES ALTERNANT-E-S SONT L'AVENIR DE LA SNCF !

La CGT cheminots et son Union Fédérale Cadres et Maîtrises sont favorables au développement de l'alternance dans le Groupe Public Ferroviaire. Accueillir des jeunes, les former, leur permettre d'accéder à une qualification reconnue, répond en effet à notre conception des missions citoyennes d'une entreprise publique.

La formation des alternants doit s'inscrire dans une perspective de transmission de nos savoir-faire, de renouvellement de nos compétences. Elle devrait relever d'une politique d'accueil professionnel durable.

Une entreprise comme la SNCF a besoin de renouveler les compétences pour remplacer les cheminots qualifiés qui partent en retraite. La formation des jeunes, en alternance sur des diplômes bac +2, des Masters de diverses spécialités, des ingénieurs, a toujours été une nécessité pour inscrire la SNCF dans le progrès technologique.

Le Service Public ferroviaire exige des qualifications qui mobilisent des savoir-faire complexes nécessitant du temps pour se construire et s'aguerrir.

**FORMER DES JEUNES PAR LA VOIE DE L'ALTERNANCE, C'EST BIEN.
OFFRIR UN ACCES A UN EMPLOI, C'EST MIEUX !**

C'est vital pour l'avenir de l'entreprise, et celles et ceux qui se lancent dans le monde du travail et développent des projets pour leur vie personnelle.

Cependant la direction de l'entreprise, loin des objectifs qu'elle affiche « l'alternance un tremplin pour l'avenir », utilise d'abord ces contrats comme des emplois de substitution aux emplois pérennes aux cadres d'organisation. Seul un petit nombre de jeunes peut espérer un recrutement sur quelques métiers techniques. Dans certains services l'essentiel du personnel est constitué de jeunes en alternance, le partant formant souvent le nouvel arrivant.

Utilisés comme des intérimaires de longue durée, trop nombreux arrivent à la fin de leur cursus sans avoir mis en pratique les connaissances apprises.

LA CGT REFUSE QUE LES ALTERNANT-E-S SOIENT UNE VARIABLE D'AJUSTEMENT DE L'EMPLOI DANS L'ENTREPRISE !

L'alternance doit être un véritable tremplin pour l'avenir et non l'apprentissage de la précarité !

La CGT et son UFCM revendiquent le recrutement des alternant-e-s à l'issue de leur contrat dans l'un des établissements du Groupe Public Ferroviaire !

La CGT pousse, lors de la négociation Classification de la CCN de la branche ferroviaire pour la reconnaissance des diplômes. Le patronat, sous l'influence des premiers dirigeants de la SNCF cherche à la contourner. Le vote CGT des Alternant-e-s aux élections professionnelles contribuera à établir le rapport de forces nécessaire.

AGISSONS ENSEMBLE POUR NOUS DONNER UN AVENIR EN COMMUN.

